

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 7 FEVRIER 2022**

Date de la convocation : 31/01/2022

Date d'affichage : 31/01/2022

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 14 + 1

Votants : 14 + 1

Le lundi 7 février 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Curialet Laura, Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhâte Olivier

Absent excusé ayant donné procuration :

Monsieur Claude Chêne a donné pouvoir à Monsieur Le Thérizien Serge

Suzy Rey est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10-01-2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote pour 14 + 1

2. COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 8 JUIN 2020

- PRODES : diable pour transport chaises et chariot salle polyvalente : 337.50€ HT
- SICOMETAL : pion de ressort d'oscillation et ressort : 139.68€ HT
- LA CLASSE : 60 jeux et défis et 275 ateliers autonomes CP pour l'école : 55.83€ HT
- PRODUR : réparation godets de chargement : 206.00€ HT

II. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

1. POINTS SUR LES STATIONS

- la station du Désert est ouverte en alpin et en nordique
- sur Saint Pierre de Chartreuse / le Planolet : le télésiège de la Combe de l'ours et les téléskis compris dans le périmètre de la délégation de service public sont ouverts. Pendant les vacances de février de notre zone, le télésiège des Fraisses et le télésiège du Gaz seront ouverts si l'enneigement est suffisant.
- la station du Granier est fermée en raison d'un manque de neige.

2. PROGRAMME DANS 1000 COMMUNES LA FORET FAIT L'ECOLE

Ce projet est porté par l'association des communes forestières (COFOR). Il s'agit d'un projet pédagogique où les enfants seront acteurs de la forêt via une parcelle de la commune qui leur sera confiée. Ce programme a pour objectifs et valeurs :

- découvrir de la forêt dans toutes ses fonctions (observer une parcelle, découvrir les métiers de la forêt et du bois, les usages de la forêt pour comprendre les principes de la gestion durable ;

- implication concrète et autonome des enfants dans la gestion forestière en proposant des décisions de gestion pour leur parcelle, et en les présentant au conseil municipal ;
- projet local : découvrir la forêt de sa commune, comprendre le rôle des élus, se familiariser avec les métiers et des usages, acquérir une culture forestière ;
- transmission de la forêt pédagogique : à l'image de la gestion forestière sur le long terme, les parcelles seront transmises à d'autres enfants.

Le conseil municipal encourage l'équipe enseignante à s'inscrire dans le programme porté par la COFOR et nomme Monsieur Jean-Luc Besson comme conseiller référent du programme.

Vote pour 14 + 1

III. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

1. POINT SUR LE MUSEE : CALENDRIER DES APPELS D'OFFRES

Calendrier consultation des entreprises volet scénographique :

- lundi 7 février 2022 : lancement de la consultation
- lundi 7 mars 2022 à 12h : fin de réception des offres
- vendredi 11 mars 2022 à 14h : ouverture des plis
- jeudi 14 avril 2022 à 14h : présentation du rapport d'analyse des offres par les scénographes et choix des entreprises par la commission d'appel d'offres

Calendrier consultation des entreprises volet architectural :

- vendredi 11 février 2022 : lancement de la consultation
- lundi 14 mars 2022 à 8h : fin de réception des offres
- mardi 22 mars 2022 à 9h : ouverture des plis
- jeudi 7 avril 2022 à 14h : présentation du rapport d'analyse des offres par l'architecte et choix des entreprises par la commission d'appel d'offres

2. MUSEE : MAITRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURALE, AVENANT

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la complexité de l'étude de maîtrise d'œuvre relative à l'extension et requalification du musée de l'ours des cavernes ainsi que la hausse de montant prévisionnel des travaux entraînant cet avenant.

- Montant prévisionnel initial des travaux : 330 000€ HT
- Frais d'honoraires appliqués : 13.50%
- soit 44 500€ HT

- Nouveau montant prévisionnel des travaux : 434 435€ HT
- Frais d'honoraires appliqués : 13.50%
- soit 58 648.73€ HT

Vote pour 14 + 1

3. MUSEE : APPROBATION DES TARIFS

Une présentation des nouveaux tarifs et des modifications de tarifs des articles vendus à la boutique du musée est faite à l'ensemble du conseil municipal. Le conseil municipal approuve ces tarifs.

Vote pour 14 + 1

4. CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES : CHARTE

Afin de mobiliser la jeunesse (entre 11 et 17 ans) comme acteur dans la vie politique et citoyenne, l'AADEC a mis en place un comité de pilotage pour constituer un conseil municipal des jeunes à

l'échelle de la vallée (Corbel, Entremont-Le-Vieux, Saint Pierre Savoie et Isère). Les objectifs de ce projet sont :

- la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et à la vie politique ;
- l'initiation au débat argumenté avec un rôle et une prise de responsabilités dans la vie locale ;
- la co-construction d'une politique jeunesse : expression des besoins, écoute intergénérationnelle, travail en cohésion autour de projet.

Le conseil municipal approuve le projet, s'engage à respecter la charte et acte son implication morale, humaine et financière de ce projet.

Vote pour 14 + 1

IV. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT

1. RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET TRI DES CARTONS BRUNS

Selon la programmation du service déchets de la communauté de communes, 2 ramassages des ordures ménagères doivent avoir lieu pendant les vacances scolaires sur 4 sites fortement impactés à savoir le bas de la route de La Grennery, le camping, le foyer de ski nordique au Désert et derrière la mairie.

Les élus s'assureront de ce double ramassage (les lundis) pendant les vacances scolaires afin de faire un retour au service concerné.

Durant l'été 2021, la communauté de communes a chiffré la pose de conteneurs permettant de collecter les cartons bruns sur les communes et ainsi éviter les erreurs de tri ou le dépôt dans les bacs à ordures ménagères. Afin de compléter cette enquête, certaines communes volontaires de la communauté de communes réalisent un test grandeur nature en installant des systèmes de collecte des cartons bruns. Ces cartons sont ensuite acheminés par les employés communaux en déchetterie. La commune propose d'acheter 2 roll qui seront déposés dans le local poubelles du parking du camping. Une fois remplis, les employés techniques se chargeront de transporter et déposer les cartons bruns dans la benne dédiée appartenant à la coopérative laitière, en accord avec cette dernière.

2. PROPOSITION DE BOITE A LIRE

La commission environnement propose de fabriquer des boîtes à lire. Le but étant que chacun puisse déposer ou emprunter un livre à sa convenance. Un lot de 3 boîtes sera fabriqué et déposé sous l'abri bus vers le camping. Seul le matériel sera acheté par la commune, la fabrication étant faite bénévolement par un élu.

V. TRAVAUX

1. POINT SUR LES TRAVAUX

Depuis le raccordement de l'école à la chaufferie bois communale différents réglages du système ont été faits sans que la température dans les classes soit satisfaisante. Une des pompes de la chaufferie étant en panne il a été décidé de la remplacer par une pompe plus puissante permettant de fournir une eau de température plus élevée au niveau de l'école. Cette réparation semble donner satisfaction.

2. APPROBATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE – ASSAINISSEMENT LES BRANCAZ ET STEP DU GRANIER

Point rajouté à l'ordre du jour après approbation à l'unanimité

Madame le Maire rappelle que le projet de raccordement du hameau des Brancaz au réseau d'eaux usées et de suppression de la station d'épuration du Granier a été approuvé lors du conseil municipal

du 3 septembre 2021. Or, le montant de la mission de maîtrise d'œuvre confiée au bureau d'études Profils études a été indiqué mais n'a pas été délibéré.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 310 000€ HT. Les honoraires sont calculés selon un taux de 6% du montant prévisionnel HT, le forfait de la mission s'élève ainsi à 18 600€ HT et comprenant les phases :

- avant-projet et projet ;
- élaboration du dossier de demande de subvention ;
- assistance aux contrats de travaux ;
- visa des études d'exécution ;
- direction de l'exécution des travaux ;
- assistance aux opérations de réception.

Vote pour 14 + 1

VI. QUESTIONS DIVERSES

1. RETOUR RENDEZ-VOUS AVEC LA GENDARMERIE

La gendarmerie de Pont-de-Beauvoisin dont dépend la commune avait sollicité une rencontre avec les élus municipaux, comme chaque année. Celle-ci est un moment d'échanges privilégiés.

Les gendarmes ont dressé un bilan de leurs interventions à l'échelle de leur périmètre de rattachement. En 2021, la brigade est intervenue sur 150 faits sur personne dont 2 à Entremont-Le-Vieux et sur 130 vols dont 7 à Entremont-Le-Vieux.

Les élus ont remercié la brigade de sa présence durant l'été par le biais de réservistes (mercredi et week-end). Ils ont sollicité des contrôles par sonomètre les jours de grande affluence au printemps. Ils ont indiqué que l'association Entremont environnement souhaitait organiser une manifestation conviviale à l'attention des motards un dimanche matin sur les cols du secteur (Granier, Cucheron, Egaux) afin de les sensibiliser aux nuisances sonores que les habitants subissent.

Ils ont ensuite échangé sur différents sujets :

- les problèmes de stationnement au Col du Granier et au Désert ;
- les épaves sur voie publique ;
- les épaves sur les propriétés privées ;
- les pique niques sauvages (dans les prés non fauchés notamment) ;
- la vétusté de la caserne des Echelles (créé en 1967) et de sa nécessaire reconstruction.

2. ADRESSAGE

Un dernier tour des villages doit être fait pour confirmer le positionnement des plaques de rues afin de préparer la commande. Les élus référents s'organisent pour réaliser cette action et pour demander aux propriétaires concernés l'autorisation de fixer les plaques de rue sur leur bâtiment.

La prochaine étape sera de choisir la charte graphique des plaques et prendre l'arrêté municipal correspondant.

La réunion annuelle du conseil départemental pour attribuer les subventions dans le cadre du FDEC est prévue le 11 mars 2022. Ce dossier d'adressage a fait l'objet d'une demande de subvention dont l'attribution pourrait être connue à cette occasion.

3. RENCONTRE TRAIT'ALPES

La gestion de la cantine scolaire est passée en 2017 de l'association des parents d'élèves à la mairie. La fourniture des repas est confiée à Trait'Alpes société de restauration dédiée aux collectivités basée à Saint Martin le Vinoux. Pour cette entreprise familiale, qui pratique une cuisine traditionnelle et équilibrée, le choix des matières premières s'effectue d'abord sur des critères de qualité (garantie non OGM par exemple) et, si possible, auprès de producteurs ou distributeurs locaux afin de privilégier les circuits courts et les productions françaises.

Trait'Alpes collabore régulièrement avec une diététicienne afin de faire en sorte que les menus respectent les compositions nécessaires à l'équilibre alimentaire et soient variés pour encourager les enfants à manger de tout. Le repas est un moment de convivialité mais également d'éducation au goût.

Trait'Alpes livre tous les matins d'école les repas en liaison froide. Il livre également Saint Laurent du Pont, et distribue les repas au domicile des personnes âgées du territoire via la résidence Béatrice qui centralise les commandes.

Une rencontre avec le directeur et la diététicienne était proposée aux parents des enfants scolarisés le 3 février. 8 familles étaient présentes sur 32. Chacune a pu faire ses remarques et poser des questions.

Pour information le coût réel du repas, comprenant la matière première et les frais de personnels s'élève à 7,50€, il est facturé 4€ aux familles.

4. BIBLIOTHEQUE

Madame Mallié, référente de Savoie Biblio, propose une journée avec les bénévoles pour informer sur les modalités du désherbage des livres et accompagner sur les choix de restructuration de la bibliothèque communale. Tout bénévole est le bienvenu à cette réunion qui se déroulera le 28/02 ou 01/03 (date retenue disponible sur le site de la commune).

Des bénévoles ont déjà commencé le désherbage mais ils manquent de place pour stocker les livres retirés.

Une boîte à clés sera installée vers l'entrée de la bibliothèque pour permettre à chaque bénévole d'accéder à la bibliothèque.

Une réunion sera organisée avec les boulangers et Monsieur Métaux sur le projet d'agrandissement de la boulangerie afin d'avancer sur les 2 projets (bibliothèque et boulangerie).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 7 MARS 2022 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Levée de la séance à 21h50

Fait à Entremont le Vieux,
Le 8 février 2022

Le Maire,
Anne LENFANT

